

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Maude Vandal](#)

<https://www.cadre21.org/membres/86897fd7bca1653f45f338>

Date d'obtention : 2025-04-13 15:34:39

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1er étape explorateur consiste à rapidement intervenir en cas de sextage.

Dénonciateur on fait la grille d'évaluation

Rencontrons tous les acteurs impliquer avec la grille

Permet d'identifier si l'acte est impulsif ou malveillant.

Confisquer le cellulaire et appeler la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que dès que nous avons l'information de sextage dans notre école en déclenche le protocole sexto.

Nous devons rencontrer tous les acteurs impliquer et faire la grilles. Cela va nous permettre de connaître si l'acte est impulsif ou malveillant.

Si l'acte est impulsif on peut faire la grille avec la personne confisquer le cellulaire et appeler la police. Si l'acte est malveillant on doit rencontrer la personne expliquer que nous devons confisquer le cellulaire et appeler la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer le cellulaire